



PROJET D'ÉCOLE

Ecoles communales de Genappe :

Direction : Mme Flore Choisez

0471/34.41.27 flore.choisez@ecoles.genappe.be

Secrétariat : 067/77.21.10

secretariat.bwl@ecoles.genappe.be

Implantation de Bousval :

49 Avenue des combattants, 1470 Bousval

067/77.21.10

www.ecbousval.be

Implantation de Ways :

85 Grand Route, 1474 Ways

067/77.23.47

ecways.be

Implantation de Loupoigne :

30 Rue du Centre 1471 Loupoigne

067/77.20.68

www.ecloupoigne.be

Table des matières

I. Caractéristiques de l'école :	2
A. Infrastructure :	2
B. Collaboration avec des intervenants extérieurs :	2
C. Dispositifs particuliers :	3
II. Ambitions	3
III. Pédagogies	3
IV. Stratégies	4
A. Les activités :	5
B. Les sorties scolaires et les activités spéciales :	5
V. Equipe éducative	6
VI. Relations parents-école	6
VII. Plan de Pilotage et contrat d'objectifs	7
A. Actions concrètes.....	7

I. Caractéristiques de l'école :

Notre école dépend du PO de la Ville de Genappe et se compose de 3 implantations, toutes situées en milieu rural dans les villages de Bousval, Ways et Loupoigne, à moins de 10km l'une de l'autre.

Chaque implantation compte entre 85 et 95 élèves environ ce qui leur confère un côté très familial.

Chaque implantation a ses spécificités géographiques mais la collaboration entre les équipes éducatives favorise l'application d'une ligne de conduite commune.

A. Infrastructure :

Les trois implantations ont la même organisation au niveau des classes : 2 classes maternelles accueil/1^{ère} et 2^{ème}/3^{ème} à Bousval et 2 classes verticales accueil/3^{ème} maternelle à Ways et Loupoigne. Il y a 3 classes primaires organisées en cycle (P1/P2, P3/P4, P5/P6). Le bureau de la direction est situé à Bousval où travaille également une secrétaire à mi-temps. La direction se déplace dans les autres implantations et reste à disposition au besoin.

Les cours commencent à 8h30 et se terminent à 15h20 sauf le mercredi à 12h10.

Une garderie est également assurée dès 7h du matin jusqu'au début des cours et de la fin des cours jusqu'à 18h.

B. Collaboration avec des intervenants extérieurs :

L'école collabore régulièrement avec l'AMO Tempo (asbl de Nivelles qui a pour objectif des actions de prévention et d'aide aux jeunes), le centre culturel, la bibliothèque de Genappe, le Bibliobus, le CPMS (Centre Psycho-Médico-Social), le PSE (Promotion de la Santé à l'École), ...

Le CPMS vient notamment préparer les élèves de 6^{ème} pour leur entrée en secondaire et nous avons parfois l'occasion de visiter certains établissements qui pourraient les intéresser.

C. Dispositifs particuliers :

Une des valeurs de l'école est d'accueillir tous les enfants, quel que soit leur milieu. Des dispositifs particuliers peuvent alors être mis en place pour des élèves primo-arrivants, ou ayant des difficultés de langage (FLA, DASPA). Pour les élèves à besoins spécifiques, des aménagements raisonnables sont également proposés tels que l'usage d'une tablette (fournie par les parents), l'adaptation du format des feuilles, de la quantité de travail ou des consignes, la possibilité d'utiliser un casque anti-bruit... en fonction de ce qui est négocié par l'équipe éducative, les parents et le paramédical.

II. Ambitions

De par les valeurs véhiculées par nos écoles, nous visons l'épanouissement affectif et social de nos élèves.

Le respect et l'éducation à la citoyenneté, ainsi que la promotion de la confiance en soi sont au cœur de nos apprentissages, peu importe les matières travaillées. L'aspect familial de nos petites écoles favorise les échanges et l'entraide entre les élèves et permet une relation entre les enfants et l'équipe éducative « comme à la maison ». Des plus petits aux plus grands, tout le monde se connaît, ce qui permet à chacun de se sentir en confiance et en sécurité. Le règlement d'ordre intérieur (ROI) et le règlement de la cour de récréation sont nos outils pour tendre vers ces objectifs.

III. Pédagogies

Notre enseignement est essentiellement basé sur des méthodes pédagogiques traditionnelles mais se diversifie en fonction des possibilités des enfants et du milieu local. La différenciation est un de nos outils essentiels pour la réussite de chacun : soit par la mise en place d'aménagements raisonnables, soit par un accompagnement personnalisé de l'élève (remédiation ou dépassement). Ces dispositifs peuvent être mis en place dans chaque classe en fonction des années et des besoins.

Notre action première part dans la mesure du possible du vécu des enfants afin de les mettre en situation de recherche en maintenant un climat propice aux apprentissages.

Nos petites structures et notre organisation en cycles favorisent la cohérence et la continuité dans nos apprentissages.

Les échanges constants et le travail collaboratif au sein de l'équipe éducative facilitent le passage d'une classe à l'autre, en ce compris la transition maternelle primaire, notamment grâce à l'utilisation d'un matériel commun (méthode des Alphas, référentiels de lecture et de vocabulaire...).

Au niveau de la lecture, dès la maternelle, nous nous inspirons principalement des Alphas et nous combinons d'autres méthodes en fonction des difficultés des enfants à partir de la P1 afin d'amener les enfants à lire.

L'informatique est un soutien aux apprentissages, grâce à la présence d'un tableau interactif dans chaque classe primaire et la possibilité de travailler sur des PC hybrides.

Après l'éveil aux langues en maternelle et en P1/P2, les enfants ont le choix entre l'anglais et le néerlandais de la P3 à la P6.

Le Tronc Commun se met progressivement en place dans nos classes selon les directives de la Fédération Wallonie Bruxelles.

L'objectif final est de rendre nos élèves autonomes et de les préparer aux secondaires : acquisition d'une méthode de travail, organisation pour gérer les devoirs, étude efficace, synthétiser une matière sous différentes formes (texte, carte mentale...), utilisation de l'outil informatique...

IV. Stratégies

Le travail par projet, ou à l'aide de contrats, l'organisation en ateliers, l'alternance de moments collectifs et individuels sont différentes stratégies mises en œuvre pour permettre la transmission et la construction des savoirs et des savoir-faire dans la perspective de l'acquisition des connaissances de base. Ces stratégies peuvent être mises en place dans

toutes les classes en fonction des besoins, des années et des différentes collaborations avec des intervenants externes.

Fin de 6^{ème} primaire, les élèves participent aux épreuves du CEB, organisées par la Fédération Wallonie-Bruxelles. En cas d'échec à celles-ci, un conseil de classe a lieu pour décider de l'octroi ou non du diplôme. En dehors de ces épreuves, d'autres évaluations ont lieu tout au long des 6 années primaires, elles permettent aux enseignants de vérifier l'acquisition de la matière par les élèves. Elles peuvent être cotées, dans ce cas, les points seront notés dans le bulletin qui est distribué 3 fois sur l'année. Elles ont aussi un rôle formatif afin d'envisager une remédiation si nécessaire.

A. Les activités :

Outre l'apprentissage de la langue maternelle, des mathématiques et de l'éveil, l'enfant travaille également les langues avec le choix entre l'anglais et le néerlandais à partir de la P3, l'éducation physique, avec d'autres activités sportives durant l'année (Vise ta forme, tournoi de crosse canadienne, journée sportive organisée par la Ville de Genappe...), la natation (obligatoire dès la 3^{ème} maternelle) tous les 15 jours, l'éducation artistique (parfois en collaboration avec des intervenants extérieurs). Depuis 2016, selon les directives de la Fédération Wallonie-Bruxelles, le cours de citoyenneté est dispensé à raison d'une heure par semaine, une autre heure est consacrée aux autres options philosophiques (religions catholique, islamique, protestante, israélite, orthodoxe, morale ou citoyenneté). Le choix est soumis aux parents durant le mois de juin qui précède la rentrée.

B. Les sorties scolaires et les activités spéciales :

Une excursion scolaire a lieu généralement une fois sur l'année, en maternelle et en primaire dans le but de faire découvrir un autre milieu, de se divertir, de vivre une activité en dehors de l'école. De plus, en primaire, les enfants partent tous les deux ans en classes de dépaysement.

Des activités spéciales ont également lieu à l'école comme Cap Sciences, Cap Horizon, sécurité routière... où des intervenants externes viennent partager leur expérience sur un domaine particulier.

V. Equipe éducative

L'équipe éducative collabore, se concerte et suit des formations continuées afin de toujours améliorer sa pratique de classe.

Outre les titulaires, plusieurs maîtres spéciaux sont intégrés à l'équipe pour dispenser les cours de langues, d'éducation physique, de psychomotricité, de citoyenneté et les cours philosophiques.

Au sein de l'équipe éducative, on trouve également les surveillants des garderies (matin et soir) et du temps de midi.

VI. Relations parents-école

Tous les parents peuvent consulter le règlement d'ordre intérieur et ce projet d'école sur le site de l'école, ils peuvent également en faire la demande à la direction.

La communication passe principalement via l'application Konecto pour toutes les informations à soumettre aux parents. Les devoirs et les leçons sont notés au journal de classe qui est également un moyen de communication entre les parents et les enseignants. Ceux-ci ont tous une adresse-mail professionnelle qui est communiquée aux parents à la rentrée des classes et que les enseignants relèvent chaque jour d'école.

Les devoirs à domicile sont toujours de durée raisonnable et visent à entretenir la matière étudiée en classe.

L'intérêt des parents pour le travail de leur enfant est un facteur important d'encouragement et de réussite.

Un dialogue constructif ponctuel permet de résoudre bon nombre de problèmes quotidiens.

Outre ces contacts informels, des réunions de parents et autres formes d'informations sont organisées en fonction des besoins.

Le secrétariat est joignable par téléphone tous les jours en matinée.

VII. Plan de Pilotage et contrat d'objectifs

Le plan de pilotage est mis en œuvre depuis la rentrée 2022.

Durant l'année scolaire 2021-2022, l'équipe enseignante a créé son Plan de Pilotage en vue d'améliorer ses pratiques. Il concerne les 3 implantations (Bousval, Ways et Loupoigne) mais pourra se différencier en fonction des réalités de terrain de chacune.

Ce contrat passé entre l'administration et l'école se compose de 4 objectifs principaux qui seront travaillés tout au long des 6 années.

Ces objectifs sont :

- Améliorer les savoirs et les compétences de tous les élèves pour augmenter la réussite au CEB.
- Améliorer l'encadrement pédagogique et social des enfants afin de réduire le taux d'élèves faisant partie des 10% les plus faibles au CEB.
- Réduire le nombre d'élèves en difficulté.
- Améliorer le bien-être au sein de l'école.

L'équipe éducative, en concertation, a établi des stratégies afin d'atteindre ces objectifs.

A. Actions concrètes

Dans le cadre de la mise en place du contrat d'objectifs, nous mettons l'accent sur l'apprentissage de la lecture de l'accueil à la 6ème primaire comme compétence transversale dans tous les domaines.

De plus, nous visons l'amélioration du bien-être à l'école et nous portons une attention particulière au suivi de chaque enfant dans son parcours scolaire.